

Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse
Monsieur François Hardy
Château de la Madeleine
78 460 Chevreuse

Milon la Chapelle, le 20 Avril 2009

**A l'attention du Chargé de mission environnement,
Monsieur François Hardy**

Objet : Commune de Saint Lambert des Bois
Site classé - Espaces sensibles naturels – Rivière le Rhodon
Création d'un parking important le long du Rhodon, rue la Fontaine

Cher Monsieur,

Je reviens vers vous concernant la réalisation en site classé, rue la Fontaine le long du Rhodon, d'un parking important pour l'établissement l'AVVEJ. Chantier que je vous avais signalé courant janvier, pour vous assurer que le règlement assainissement impose que le réseau des eaux pluviales des parkings s'évacue bien vers un débourbeur-séparateur à hydrocarbures ou une zone tampon végétalisée, et non directement dans la rivière comme cela semble être le cas.

Je profite de ma lettre pour vous transmettre la surprise des riverains de voir que de tels travaux dans un espace sensible et en site classé, ne fassent pas l'objet d'une demande d'étude d'intégration paysagère de la part de la Commission des sites et de vos services pour une parfaite cohérence avec le site.

Dans l'attente de vous lire, je vous prie de croire, Cher Monsieur, en l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Eric Aynaud', with a stylized flourish at the end.

Eric Aynaud

CC. : Monsieur Sylvain Laux - Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture